

Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 767**

Intitulé

BAC PRO : Baccalauréat professionnel Hygiène et environnement

Nouvel intitulé : hygiène, propreté, stérilisation

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION	QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION
MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE Modalités d'élaboration de références : CPC n° 20	Recteur de l'académie, Recteur de l'académie

Niveau et/ou domaine d'activité

IV (Nomenclature de 1969)

4 (Nomenclature Europe)

Convention(s) :

Code(s) NSF :

343 Nettoyage, assainissement, protection de l'environnement

Formacode(s) :

Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

Professionnel de l'hygiène et de l'environnement, le titulaire de ce Baccalauréat professionnel est responsable de chantiers d'assainissement, nettoyage et nettoyage industriel, de décontaminations biologiques et chimiques. Il peut exercer les fonctions suivantes :

- inspecteur ou chef de chantier dans le secteur de la maintenance et de l'hygiène des locaux,
- conducteur de travaux dans le secteur de l'assainissement,
- agent d'exploitation dans le secteur du nettoyage,

Dans les différents secteurs il exerce les activités suivantes :

- conseil technique auprès du client ;
- expertise technique ;
- participation à l'élaboration du cahier des charges ;
- gestion du chantier ;
- contrôle de la qualité ;
- participation à la gestion du personnel.

Le titulaire du Baccalauréat professionnel est souvent amené à avoir la responsabilité d'une équipe d'ouvriers qualifiés.

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

- nettoyage industriel des locaux domestiques, commerciaux et administratifs; - - nettoyage et l'hygiène des zones à risques et des zones protégées ;
- assainissement , collecte des déchets industriels et pétroliers ;
- nettoyage : propreté urbaine et rurale.
 - inspecteur ou chef de chantier - conducteur de travaux (assainissement)
- agent d'exploitation (nettoyement),

Codes des fiches ROME les plus proches :

K2203 : Management et inspection en propreté de locaux

Modalités d'accès à cette certification

Descriptif des composantes de la certification :

- Evaluation de la formation en milieu professionnel - Conduite de techniques de nettoyage industriel, de nettoyage
- Gestion prévisionnelle et suivi de chantier en assainissement, ou nettoyage industriel ou nettoyage
- économie-gestion
- Sciences et technologies de l'environnement
- étude technique de chantier
- mathématiques et sciences physiques
- travaux pratiques de sciences physiques
- Langue vivante
- Français
- Histoire-géographie
- Education artistique -arts appliqués
- Education physique et sportive

Validité des composantes acquises : 5 an(s)

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	OUINON	COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X	Le jury, présidé par un enseignant chercheur, est composé : - de professeurs appartenant à l'enseignement public et, sauf impossibilité d'au moins un professeur appartenant à l'enseignement privé sous contrat ou exerçant en centre de formation d'apprentis ou en section d'apprentissage ; - pour un tiers au moins d'employeurs et de salariés membres de la profession intéressée par le diplôme.
En contrat d'apprentissage	X	idem
Après un parcours de formation continue	X	idem
En contrat de professionnalisation	X	idem
Par candidature individuelle	X	idem
Par expérience dispositif VAE	X	idem

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS

ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX

Base légale

Référence du décret général :

articles D 337-51 à D 337-94 du Code de l'Éducation

Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

Arrêté du 3 septembre 1997 abrogé par arrêté du 20 août 2012. dernière session 2015

Référence du décret et/ou arrêté VAE :

Références autres :

Pour plus d'informations

Statistiques :

Base Reflet Cereq

<http://www.cereq.fr>

Autres sources d'information :

CNDP ONISEP

Légifrance pour les textes réglementaires

<http://www.legifrance.gouv.fr>

<http://www.onisep.fr>

<http://www.cndp.fr>

Lieu(x) de certification :

Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

Historique de la certification :

baccalauréat professionnel "hygiène et environnement" abrogé par arrêté du 20 août 2012 (JO du 18 septembre 2012)

remplacé par le baccalauréat professionnel "gestion des pollutions et protection de l'environnement" créé par arrêté du 17 juillet 2012 (JO du 9 août 2012) - fiche RNCP 14899

et le baccalauréat professionnel "baccalauréat professionnel hygiène, propreté, stérilisation" créé par arrêté du 17 juillet 2012 (JO du 9 août 2012) - fiche RNCP 14893

Certification suivante : hygiène, propreté, stérilisation